

28 sep 2012 -12:17

Appartient à Conseil des ministres du 28 septembre 2012

Promotion de l'emploi de personnes handicapées dans la fonction publique fédérale

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal* qui vise à encourager l'emploi de personnes handicapées dans l'administration fédérale. Le Conseil des ministres exécute ainsi l'accord du gouvernement qui souhaite donner plus de chances aux personnes handicapées pour trouver un emploi dans la fonction publique fédérale.

Les services publics fédéraux et de programmation ainsi que les services qui en dépendent, le ministère de la Défense, la police fédérale et les personnes morales de droit public (visées à l'article 1er, 3°, de la loi du 22 juillet 1993 portant certaines mesures en matière de fonction publique) sont tenus d'engager des personnes handicapées à concurrence de 3 % de leur effectif.

Les services publics qui n'atteindraient pas ce quota de 3 % ont l'obligation de consulter les listes spécifiques des personnes handicapées lauréates pour tout recrutement de stagiaire en vue d'une nomination et tout engagement sous contrat de travail.

Le projet renforce également le contrôle du respect du quota par l'Inspecteur des Finances, le commissaire du gouvernement, le délégué du ministre du Budget ou le commissaire du gouvernement du Budget auprès des services qui n'atteindraient pas le quota.

Les réserves de personnes handicapées lauréates constituées à la date d'entrée en vigueur du projet gardent leur validité pendant quatre ans.

Ces mesures entrent en vigueur le 1er janvier 2013.

Voir également le communiqué ci-annexé.

** modifiant l'arrêté royal du 6 octobre 2005 portant diverses mesures en matière de sélection comparative de recrutement et en matière de stage.*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Steven Vanackere, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>

Service de presse de M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, à la Politique scientifique, chargé des Risques professionnels
Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 11
<http://www.socialsecurity.fgov.be>

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la Modernisation des Services publics
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33
<http://bogaert.belgium.be>